

Instructions complémentaires pour les personnes testées pour la COVID-19

Pourquoi ai-je été testé?

Je suis un professionnel de la santé

- Les conseils ci-dessous ne s'appliquent pas aux professionnels de la santé. Referrez-vous au [Guide de référence de la santé publique sur les tests et les autorisations pour la COVID-19](#) et faites un suivi avec votre service de santé et de sécurité au travail, le cas échéant.

Je travaille ou je fréquente une école (JK - 12e année) ou j'ai des enfants qui vont à l'école

- Si vous travaillez ou fréquentez une école ou si vous avez un enfant à l'école, veuillez vous référer aux [instructions complémentaires pour les élèves, le personnel et les visiteurs d'écoles testés pour la COVID-19](#).

Instructions complémentaires

	Je suis un contact étroit d'un cas de COVID-19 OU j'ai voyagé à l'extérieur du Canada au cours des 14 derniers jours	Je ne suis PAS un contact étroit d'un cas de COVID-19 ET JE N'AI PAS voyagé à l'extérieur du Canada au cours des 14 derniers jours
Je présente des symptômes	<ul style="list-style-type: none"> • Auto-isolez-vous en attendant les résultats de votre test de dépistage. • Si votre test est négatif, auto-isolez-vous pendant 14 jours à compter du dernier jour où vous avez été en contact avec le cas ou du jour de votre retour en Ontario. • Si vous avez eu un test négatif effectué avant le 7e jour de votre auto-isolement, répétez le test le ou après le 10e jour de votre période d'auto-isolement. • Si votre test est positif, vous devez rester à la maison et vous auto-isoler pendant 10 jours * après le 	<ul style="list-style-type: none"> • Auto-isolez-vous en attendant les résultats de votre test. • Si votre test est positif, auto-isolez-vous pendant 10 jours * après le début des symptômes. Après 10 jours *, vous pouvez arrêter de vous auto-isoler si vous n'avez pas de fièvre et que vos symptômes se sont améliorés depuis au moins 24 heures. • Si votre test est négatif, vous pouvez arrêter de vous auto-isoler si vous n'avez plus de fièvre et que vos symptômes se sont améliorés depuis au moins 24 heures. • Les membres du ménage doivent également s'auto-isoler en attendant

	<p>début des symptômes. Après 10 jours *, vous pouvez arrêter de vous auto-isoler si vous n'avez pas de fièvre et que vos symptômes se sont améliorés depuis au moins 24 heures.</p>	<p>les résultats de votre test de dépistage. Si votre test est positif, ils doivent également s'auto-isoler pendant 14 jours à compter de leur dernier contact avec vous et être testés dans un centre d'évaluation le ou après le 10e jour de leur auto-isolement.</p>
	<p>Je suis un contact étroit d'un cas de COVID-19 OU j'ai voyagé à l'extérieur du Canada au cours des 14 derniers jours</p>	<p>Je ne suis PAS un contact étroit d'un cas de COVID-19 ET JE N'AI PAS voyagé à l'extérieur du Canada au cours des 14 derniers jours</p>
<p>Je présente des symptômes (cont.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les membres du ménage doivent également s'auto-isoler pendant que vous attendez vos résultats de test de dépistage. Si votre test est positif, ils devront continuer de s'auto-isoler pendant 14 jours à compter de leur dernier contact avec vous et être testés dans un centre d'évaluation le ou après le 10e jour de leur auto-isolement. 	
<p>Je ne présente pas de symptômes</p>	<ul style="list-style-type: none"> Auto-isolez-vous pendant 14 jours à compter du dernier jour où vous avez été en contact avec le cas ou du jour de votre retour en Ontario, même si le résultat de votre test est négatif, car c'est le temps qu'il faut pour que les symptômes apparaissent. Si vous êtes un contact étroit avec un cas de COVID-19 et que vous avez subi un test négatif qui a été effectué avant le 7e jour de votre auto-isolement, répétez le test le ou après le 10e jour de votre période d'auto-isolement. Si vous n'avez reçu une notification d'exposition que via l'application Alerte COVID, vous 	<ul style="list-style-type: none"> Vous n'êtes PAS obligé de vous isoler en attendant les résultats de votre test. Si votre test est positif, isolez-vous pendant 10 jours * après le jour de votre test. Les membres du ménage peuvent aller travailler s'ils ne présentent pas de symptômes. Si votre test est positif, ils devront également s'auto-isoler pendant 14 jours à compter de leur dernier contact avec vous et être testés dans un centre d'évaluation le ou après le 10e jour de leur auto-isolement.

	<p>n'êtes pas obligé de vous auto-isoler si le résultat de votre test est négatif.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les membres du ménage doivent rester à la maison, sauf pour des raisons essentielles pendant que vous vous isolez. Si votre test est positif, ils devront également s'auto-isoler pendant 14 jours à compter de leur dernier contact avec vous et être testés dans un centre d'évaluation le ou après le 10e jour de leur auto-isolement. 	
--	--	--

* *Auto-isolez-vous pendant 20 jours si vous avez été hospitalisé et que vous avez eu besoin de soins de niveau USI ou si votre système immunitaire est gravement affaibli (par exemple, vous subissez une chimiothérapie anticancéreuse). Auto-isolez-vous pendant 14 jours si vous avez obtenu un résultat de test positif à la COVID-19 à votre retour de l'étranger.*

REMARQUE : pour tous les scénarios ci-dessus, lorsque vous avez terminé de vous isoler, continuez à vous [éloigner physiquement](#) des autres, nettoyez-vous souvent les mains, effectuez une [autosurveillance](#) et faites-vous re-tester si vous développez un ou plusieurs [symptômes](#) de la COVID-19. Portez également [un masque ou un couvre-visage](#) dans tous les espaces publics intérieurs (conformément au règlement municipal de la ville de Toronto et [au Règl. de l'Ont. 364](#)) et lorsque la distanciation physique n'est pas possible.

Test après un voyage à l'étranger

Les voyageurs revenant de l'étranger doivent subir un test de dépistage de la COVID-19 le ou après le 10e jour de leur période de quarantaine obligatoire à l'aide d'un kit de prélèvement d'échantillons à domicile. De plus amples renseignements sur le retour au Canada de l'étranger se trouvent sur le site Web du gouvernement du Canada.

Comment obtenir vos résultats de test de dépistage

Utilisez la même identification que celle que vous avez utilisée au centre d'évaluation pour obtenir vos résultats.

- Avec une carte Santé de l'Ontario :
 - Visitez covid-19.ontario.ca et cliquez sur « vérifier vos résultats ».
 - Suivez les instructions et entrez toutes les informations demandées.

- Sans carte Santé de l'Ontario :
 - Certains centres d'évaluation fournissent une étiquette de test qui comprend votre numéro de référence médicale et un code de vérification qui vous permettra d'obtenir vos résultats en ligne. Si vous recevez à la fois un numéro de référence médical et un code de vérification, visitez covid-19.ontario.ca, cliquez sur « vérifier vos résultats » et sélectionnez « Autre ou aucune identification ».
 - Si vous n'avez pas reçu d'étiquette de test avec un numéro de dossier médical et un code de vérification, veuillez appeler le centre d'évaluation où vous avez reçu votre test pour obtenir vos résultats.
- Les résidents de Toronto qui rencontrent des difficultés pour obtenir leurs résultats peuvent appeler le Bureau de santé publique de Toronto (BSPT) au 416-338-7600.
- Si le résultat de votre test est positif, le centre d'évaluation et / ou le BSPT vous contactera pour vous indiquer quand vous pourrez arrêter de vous auto-isoler. S'il y a un écart entre les dates d'isolement fournies par le centre d'évaluation et le BSPT, vous devrez suivre les instructions du BSPT, conformément à [l'ordonnance de l'article 22](#).

Que signifie « contact étroit avec un cas »?

- Un contact étroit avec un cas est une personne qui, au cours des 14 derniers jours, a été en contact physique étroit avec une personne qui a été testée positive ou présente des symptômes de la COVID-19.
- Un contact physique étroit signifie:
 - Être à moins de deux mètres / six pieds dans la même pièce, espace de travail ou zone pendant plus de 15 minutes;
 - Vivre dans la même maison; et
 - Être un professionnel de la santé, prodiguer des soins à la personne sans porter systématiquement l'équipement de protection individuelle approprié.

Que signifie un test négatif?

- Si vous obtenez un résultat de test COVID-19 qui est négatif, cela signifie que vous n'aviez pas de virus détectable au moment où votre échantillon a été prélevé.
- Un test négatif ne signifie pas que vous ne tomberez pas malade. Cela ne signifie pas non plus que vous ne serez pas exposé à la COVID-19, que vous ne serez pas testé positif ou que vous ne serez pas malade à l'avenir.

Que signifie un test positif si je n'ai pas de symptômes?

- Lorsqu'il y a un virus dans l'échantillon, le test est très efficace pour le détecter.

Mise à jour le 1 mars 2021

- Même si une personne atteinte de la COVID-19 s'est complètement rétablie et n'est plus contagieuse, elle peut encore être testée positive. Il n'est pas recommandé aux personnes qui ont été testées positives de subir un nouveau test si elles ont terminé leur auto-isolément et ne présentent pas de symptômes.
- La recherche sur la COVID-19 est en constante évolution.
- La signification d'un test positif dans le cas où vous n'avez jamais eu de symptômes est encore inconnue.
- Vous devez vous auto-isoler et surveiller les symptômes lorsque vous avez été testé positif, même si vous n'avez pas de symptômes.

Le test peut-il me dire si j'ai eu la COVID-19 dans le passé (mais pas maintenant)?

- Non, le test détermine uniquement si vous avez la COVID-19 au moment où le test est effectué.
- Les tests pour déterminer si une personne a déjà eu la COVID-19 dans le passé ne sont pas disponibles en Ontario.

Plus d'information

Pour plus d'informations, visitez notre site Web à l'adresse : www.toronto.ca/COVID19 ou appelez-nous au 416-338-7600.